

ICS: 61.060

***norme belge
enregistrée***

NBN EN ISO 17708

1e éd., septembre 2003

Indice de classement: S 52

**Chaussures - Méthodes d'essai applicables à la chaussure entière -
Liaison tige semelle (ISO 17708:2003)**

Schoeisel - Beproevingsmethoden voor de hele schoen - Hechting van de bovenste zool (ISO 17708:2003)

Footwear - Test methods for whole shoe - Upper sole adhesion (ISO 17708:2003)

Autorisation de publication: 05 septembre 2003

La présente norme européenne EN ISO 17708: 2003 a le statut d'une norme belge.

La présente norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français).



Institut belge de normalisation (IBN), association sans but lucratif

avenue de la Brabançonne 29 - 1000 BRUXELLES - téléphone: 02 738 01 12 - fax: 02 733 42 64

e-mail: info@ibn.be - IBN Online: www.ibn.be - CCP. 000-0063310-66

ICS: 61.060

Geregistreeerde Belgische norm

NBN EN ISO 17708

1e uitg., september 2003

Normklasse: S 52

Schoeisel - Beproevingmethoden voor de hele schoen - Hechting van de bovenste zool (ISO 17708:2003)

Chaussures - Méthodes d'essai applicables à la chaussure entière - Liaison tige semelle (ISO 17708:2003)

Footwear - Test methods for whole shoe - Upper sole adhesion (ISO 17708:2003)

Toelating tot publicatie: 05 september 2003

Deze Europese norm EN ISO 17708: 2003 heeft de status van een Belgische norm.

Deze Europese norm bestaat in drie officiële versies (Duits, Engels, Frans).



Belgisch instituut voor normalisatie (BIN), vereniging zonder winstoogmerk
Brabançonnelaan 29 - 1000 BRUSSEL - telefoon: 02 738 01 12 - fax: 02 733 42 64
e-mail: info@bin.be - BIN Online: www.bin.be - prk. 000-0063310-66

ICS 61.060

Version Française

**Chaussures - Méthodes d'essai applicables à la chaussure
entière - Liaison tige semelle (ISO 17708:2003)**

Schuhe - Prüfverfahren für den ganzen Schuh -
Sohlenhaftung (ISO 17708:2003)

Footwear - Test methods for whole shoe - Upper sole
adhesion (ISO 17708:2003)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 28 février 2003.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos	3
1 Domaine d'application	4
2 Références normatives	4
3 Termes et définitions	4
4 Appareillage et matériel	4
4.2 Machine d'essai de traction	4
5 Echantillonnage et conditionnement	5
5.1 Conditionnement des articles chaussants	5
5.2 Nombre d'échantillons	5
5.3 Préparation des éprouvettes	5
5.3.1 Liaison tige/semelle : construction de type a (voir Figure 1)	5
5.3.2 Liaison tige/semelle : construction de type b, c, d et e (voir Figure 1)	5
5.3.3 Liaison semelle/intercalaire ; construction de type f et g (voir Figure 1)	5
6 Méthode d'essai	7
6.1 Principe	7
6.2 Mode opératoire	7
7 Expression des résultats	9
7.1 Détermination de l'adhérence de la liaison tige/semelle	9
7.2 Evaluation de l'aspect des matériaux après l'essai	9
7.2.1 Séparation du film de colle d'un des matériaux (adhérence défectueuse, voir Figure 6) : Code A	9
7.2.2 Séparation dans le film de colle sans décollement (cohérence défectueuse, voir Figure 7) : Code C	9
7.2.3 Défaut d'assemblage des deux films de colle (coalescence défectueuse, voir Figure 8) : Code N	10
7.2.4 Délamination du matériau (voir Figure 9) : Code S	10
7.2.5 Rupture partielle ou complète du matériau (voir Figure 10): Code M	10
8 Rapport d'essai	11
Annexe A (normative) Conditions du mode opératoire de vieillissement pour l'essai de détermination de l'adhérence de la liaison tige/semelle	12
A.1 Domaine d'application	12
A.2 Principe	12
A.3 Echantillons	12
A.4 Appareillage	12
A.5 Conditions de vieillissement accéléré	12
A.5.1 Conditions de vieillissement normales	12
A.5.2 Contrôle en cours de fabrication	12
Bibliographie	13

Avant-propos

Le présent document EN ISO 17708:2003 a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 309 "Chaussures", dont le secrétariat est tenu par AENOR.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en décembre 2003, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en décembre 2003.

Le présent document a été élaboré sur la base de l'EN 344:1992 (paragraphe 5.1).

L'annexe A est normative.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse.

EN ISO 17708:2003 (F)

1 Domaine d'application

La présente norme décrit une méthode d'essai visant à déterminer la résistance au pelage de l'assemblage tige-semelle, la résistance au pelage de couches adjacentes de la semelle d'usure ou la résistance à la déchirure de la tige ou de la semelle. Elle définit également les conditions de vieillissement utilisables pour le contrôle de production.

Il s'applique à tous les types d'articles chaussants (collage, vulcanisation, moulage par injection etc.) pour lesquels il est nécessaire d'évaluer l'adhérence de la semelle à la tige et dont la tige présente une marge d'assemblage continue (chaussures fermées).

NOTE 1 Dans tous les cas, l'objectif recherché est de vérifier la résistance d'adhérence le plus près possible du bord de l'assemblage.

NOTE 2 L'essai n'a pas lieu d'être lorsque le montage est cloué (en utilisant par exemple des semences ou des vis) ou cousu.

2 Références normatives

Cette Norme européenne comporte par référence datée ou non datée des dispositions d'autres publications. Ces références normatives sont citées aux endroits appropriés dans le texte et les publications sont énumérées ci-après. Pour les références datées, les amendements ou révisions ultérieurs de l'une quelconque de ces publications ne s'appliquent à cette Norme européenne que s'ils y ont été incorporés par amendement ou révision. Pour les références non datées, la dernière édition de la publication à laquelle il est fait référence s'applique (y compris les amendements).

EN 12222, *Chaussures - Atmosphères normales de conditionnement et d'essai des chaussures et de leurs éléments constitutifs*.

EN ISO 7500-1, *Matériaux métalliques - Vérification des machines pour essais statiques uniaxiaux - Partie 1 : Machines d'essai de traction/compression - Vérification et étalonnage du système de mesure de charge (ISO 7500-1:1999)*.

3 Termes et définitions

Pour les besoins de la présente Norme européenne, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1

liaison tige/semelle

force nécessaire pour séparer l'interface entre la tige et la semelle

4 Appareillage et matériel

Utiliser l'appareillage et le matériel suivants :

4.1 Outil tranchant permettant une découpe nette des éprouvettes.

4.2 Machine d'essai de traction

La machine d'essai de traction doit être conforme aux exigences de l'EN ISO 7500-1 ; sa justesse doit correspondre à la classe 2 et elle doit avoir une vitesse de translation constante de 100 mm/min \pm 10 mm/min. Elle doit être capable de mesurer une force comprise entre 0N et 600 N. La machine doit être équipée de mors à crampons ou plats (selon le type de construction de l'échantillon), de 25 mm à 30 mm de large, capables de maintenir les éprouvettes fermement.

Il est essentiel de disposer d'une machine à faible inertie équipée d'un dispositif autographique d'enregistrement de la force.